

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2013

OUVERTURE DU MARIAGE AUX COUPLES DE MÊME SEXE - (N° 628)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

SOUS-AMENDEMENT

N ° 5388

présenté par
M. Le Fur

à l'amendement n° 2179 de M. Coronado

AVANT L'ARTICLE 1ER BIS

Aux alinéas 4 et 5, substituer aux mots :

« deux ans »

les mots :

« trois ans ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.